

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 21

Artikel: Au tribunal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il faut le temps. — Hier, une dame reprochait à sa domestique de se lever trop tard.

— Ah ! madame, réplique celle-ci, c'est que je dors très lentement.

GUELION ET SA PRÈRE

GUELION étais maryâ du quaque māi et l'étâi pardieu tot sou de sa fenna, la Gueliena, que l'étâi 'na puchenta gaupa, grôcha, balle djoûte, avoué duve rizette ào mâtet, dâi galé get nái, dâi grand cheuve que lâi retseziant on bocon avau lè z'orolhie, justo po lè catsi, dâi dzénâo bin riond, dâi bré robusto et l'estoma bin einnéailla. Guelion amâve bin tchuffâ sa Gueliena et la Gueliena amâve tot pliein quand lo Guelion la remolâve.

Et on dzo lè dou z'èpâo l'eurrant on bounheu et on malheu, lè adf dinse dein la via.

Lo bounheu l'étâi que l'allâve binstout fêre on galé bouibô, que sarâbin suasse galé que la mère et que farâi pliiez à son père. Lo malheu l'étâi que Guelion dévessâi parti po la guïerra lo leindeman.

Et devânt dè parti — por cein qu'on pouâve pas savâi quand revindrâi — sâi sant bin eimbransi, ein pllioreint et Guelion lâi a de :

— Ma pouâr fenna, ne plliore pas tant ! vu prau reveni ! Soigne bin ton bouibô quand sarâ fê. Soigne tè bin tè mîmo que te vigne pas malâda. Que lo bon Dieu vollie que tè retrôvœio quemet tâi ora, tota vedzetta, avoué tè balle djoûte.

Lè dan parti po la guïerra et pardieu grand temps que lâi è restâ. Mâ tote lè senanne l'è-criâi à sa fenna et ie lâi desâi : « Lo bon Dieu vollie que, quand revindri, tè pouésso revêre quemet quand l'a faliu no sépara : tota vedzetta, avoué tè balle djoûte.

Et tote lè né devânt de s'eindroumî, quand pouâve, — du que l'étâi à la guïerra bin iliein — démandâve dinse dein sa prêre, tant l'avâi pouâre que sa fenna vîgne malâda d'einnoion-dzo :

« Voudrî tant retrôvâ ma fenna taula que l'ètâi quand m'a faliu via : tota druva avoué sa penna que fasâi tant biau à vère. »

Et lo bon Dieu l'a oïu et l'accutâ. Dou z'an aprî, quand Guelion l'è revêgnâ, l'a retrôvâ sa Gueliena tota vedzetta, avoué sâi balle djoûte et sâi rizette ào mâtet, sâi grante quiette nâire avau lè z'orolhie, sâi dzénâo bin riond.

Mimameint que l'a retrôvâi porteinta, que-met l'étâi quand parti.

MARC A LOUIS.

Au tribunal. — Un avocat paraît devant le tribunal en qualité de témoin. Le président, d'un ton paternel :

— Eh ! bien, monsieur l'avocat, oubliez pour un instant votre profession et dites-nous la vérité !

UN DRAME AU VESTIAIRE

SCÈNE I

Madame. — Tu es sorti avant-hier, tu es sorti hier, tu sors aujourd'hui. Voyons, Hector, est-ce que cette vie-là va continuer ?

Monsieur. — Ne te fâche pas, chérie. Je suis obligé d'assister à un banquet, un banquet politique où il y aura des tas de grosses nuques. Ma présence y est indispensable... Il faut songer à notre avenir, que diable !

Madame. — Mon Dieu, mon Dieu, que je suis malheureuse !

Monsieur. — Ne te désole donc pas ainsi, mignonne. Ecoute, je vais te faire une promesse... une promesse solennelle...

Madame (*à travers ses larmes*). — Je les connais, tes promesses !

Monsieur. — Cette fois-ci, je tiendrai parole. L'essentiel est que je fasse acte de présence. Au dessert, je file discrètement, à l'anglaise, et je rentre par le train de 9 h. 18.

Madame. — Tu le jures ?

Monsieur (*levant la main droite*). — Je le jure !

Réconciliés, les époux se séparent. D'un pas agile, monsieur se dirige vers la gare. Arrivé à destination, il dépose au vestiaire son pardessus, sa canne et son chapeau, en échange desquels il reçoit le numéro 106. Durant le banquet, monsieur consulte fréquemment sa montre, de façon à ne pas manquer son train. L'heure du départ approchant, il bat discrètement en retraite et se rend au vestiaire pour y reprendre son bien.

SCÈNE II

Monsieur (*à la demoiselle du vestiaire*). — Voici mon ticket, mademoiselle : numéro 106. Il y a une canne, un pardessus et un chapeau.

La demoiselle. — Bien, monsieur. Nous disons : une canne, un pardessus. (*Elle décroche les deux objets et les remet à monsieur*.)

Monsieur. — Il y a encore mon chapeau...

La demoiselle. — Certainement ! (*Gracieuse, elle remet à monsieur un quelconque galurin*.)

Monsieur. — Je vous demande pardon, mais ce n'est pas le mien.

La demoiselle. — Ce sera sans doute celui-ci ?

Monsieur. — Pas davantage !

La demoiselle. — C'est curieux !

Monsieur (*que la fuite rapide des minutes commence à rendre nerveux*). — Diable, mademoiselle, dépêchons, dépêchons ! Il faut que je prenne le train, moi...

La demoiselle (*placide*). — Je n'y comprends vraiment rien...

Monsieur. — Attendez, laissez-moi voir. (*Fourageant siévreusement parmi les chapeaux*.) Pas celui-ci... Pas celui-là... Mais tonnerre, mademoiselle, donnez-moi donc mon chapeau ! Je vous le répète, il faut que je parte ! Je n'ai pas une minute à perdre... mon chapeau!!!

La demoiselle. — Etes-vous bien sûr que vous en aviez un en arrivant ?

Monsieur (*exaspéré, les poings crispés*). — Je vous préviens, mademoiselle, que si vous avez l'intention de vous payer ma tête, je suis fermement résolu, moi, à vous faire payer mon chapeau!!! Encore une fois, voulez-vous me donner mon chapeau ?

La demoiselle. — Mais je ne l'ai pas, monsieur !

Monsieur. — Ah ! vous ne l'avez pas!!!! C'est bien, je sais ce qui me reste à faire ! (*Saisissant un superbe huit-reflets d'apparence ministérielle et se l'enfonçant résolument sur la tête*.) Là, ça y est ! Si le propriétaire n'est pas content, vous lui fournirez vos explications. Quant à moi, je file !

La demoiselle. — Mais, monsieur, monsieur ! C'est le chapeau d'un de ces messieurs du Conseil d'Etat!!!!

Monsieur (*qui est déjà bien loin*). — C'est ça qui m'est égal, par exemple ! Il se débrouillera, le Conseil d'Etat ! Il empruntera le gibus du préfet, le Conseil d'Etat !

Monsieur précipite son allure, et arrive à la gare juste pour voir le train de 9 h. 18 lui passer devant le nez.

Monsieur (*qui ne sait plus ce qu'il dit*). — Ah ! ben ! Ah ! ben !... Par exemple !... Elle est... Zut, alors !

D'un formidable coup de poing, monsieur défonce le huit-reflets gouvernemental. Croyant avoir affaire à un aliéné, le gendarme de service lui passe rapidement les menottes et le conduit au poste.

Et dire qu'il est encore des défenseurs du libre arbitre !

M.-E. T.

Souvenir. — Deux Messieurs revenant d'Angleterre se rencontrent dans le chemin de fer. L'un d'eux est embarrassé de paquets.

— Vous êtes bien chargé, fait l'autre.

— Ce sont des souvenirs que mes amis m'ont dit de leur rapporter.

— Oh ! bien moi, un de mes amis m'a dit aussi de lui rapporter un souvenir, mais peu embarrassant : je lui rapporte l'heure de Greenwich.

A DEUX OU TROIS

Ah ! quel beau pays que le nôtre ! Nous ne l'apprécions pas comme il le mérite. Pourquoi ? Parce que nous ne le connaissons pas assez. Ah ! si nous le connaissions bien, si nous le connaissons mieux, comme nous l'aimerions mieux aussi. Et il le vaut bien, allez !

Les progrès, la profusion et la variété des moyens de locomotion nous facilitent de plus en plus les excursions dans tous les sens. C'est inouï ce qu'on peut faire de chemin en un jour, en train, en automobile, à motocycle ou seulement à bicyclette.

Et que sera-ce en aéroplane ?

Dans la même journée, on peut, en quelques sortes, tenir les quatre points cardinaux du canton. Et comme notre beau pays de Vaud est très varié d'aspect et de climats, c'est un véritable tour du monde en miniature que l'on fait, d'enchantement en enchantement, dans un espace à peine perceptible sur la carte de l'Europe.

Mais les habitants répondent-ils au charme du pays ? Pas trop mal. On dit communément ici : « Il n'y en a point comme nous ! » C'est à tort. Il y en a beaucoup comme nous, dans tous les pays, c'est-à-dire des bons et des mauvais. Quand on tombe sur les bons, c'est tout plaisir. Quand on tombe sur les mauvais, eh ! bien, le plus simple est de ne pas insister, d'en prendre son parti, en se disant : on réussira mieux une autre fois.

En chemin de fer, en automobile, à motocycle ou à bicyclette, c'est très joli pour fendre l'air et « bouffer » des kilomètres ; mais on ne voit pas bien le pays. Oh ! sans doute, les amateurs de ces moyens de locomotion se récrient, quand on dit cela. Ils jurent leurs grands dieux qu'ils voient tout aussi bien le pays que le misérable piéton, même mieux. Inutile de répliquer : on ne les convainc pas. Du reste, pour eux, bien voir le pays, c'est voir « beaucoup » de pays. La quantité a le pas sur la qualité.

Laissons le rail et la route à ces fend-l'air, leur compagnie n'est, du reste, pas si agréable. De la fumée, du bruit, de la poussière. Peuh !

Prenons les sentiers, les jolis sentiers « remplis d'ivresse », comme dit la chanson ; remplis d'ivresse ou non, après tout.

Mais, première condition pour excursionner avec plaisir et avec fruit, il ne faut pas être nombreux : deux, trois, au plus. Moins on est, plus on évite de discussions, de risques de conflits ; plus on est libre de ses actions. Deux ou trois excursionnistes se plient aisément à tous les imprévus de la journée. Ils prennent leur parti d'une averse, d'une pluie persistante, même, quand il n'y a plus rien d'autre à faire qu'à la recevoir. Un repas de fortune, retardé par suite des circonstances, trop froid ou trop brûlé ou un peu frugal, n'altère point leur bonne humeur. Ils sont partis avec l'intention d'avoir du plaisir : ils en ont, quoi qu'il arrive. Ils sont un peu plus ou un peu moins ; mais ils ne sont pas à une once près.

De plus, quand on part, on a bien toujours un vague itinéraire en tête. Ce n'est pas une raison pour le suivre à la lettre. Si le chemin que l'on découvre soudain est plus joli que celui qu'on avait choisi sur la carte, on le prend. Qu'importe où il va ! Tout chemin mène à Rome. Du reste, à Rome ou ailleurs, cela n'a pas d'im-